



Remise de l'insigne d'officier de la Légion d'Honneur
à M. Claude HAEGI

*Allocution de M. Henri-Michel COMET,
préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
préfet du Rhône*

Mercredi 21 juin 2017
Genève

Monsieur le président,

La Légion d'Honneur est la plus haute distinction française. Être choisi à ce titre par le Président de la République porte trois significations : la reconnaissance de qualités personnelles, la reconnaissance d'une grandeur professionnelle et le devoir d'exemplarité pour celui qui porte l'insigne. Évidemment, ces trois significations s'inscrivent dans une relation intime avec la France.

Je suis par ailleurs profondément honoré que vous m'ayez choisi pour vous remettre l'insigne d'officier de la Légion d'Honneur. Ma fonction de représentation de l'État et du Gouvernement français dans la région Auvergne-Rhône-Alpes prend une signification singulière, ici et en cette circonstance.

**

*

Le 4 octobre 2002, vous avez reçu des mains de Michel BARNIER l'insigne de chevalier de la Légion d'Honneur.

En bon savoyard, Michel BARNIER avait relevé que vos qualités personnelles sont celles d'un homme de la haute montagne : il distinguait chez vous, je le cite : « courage, ténacité, volonté, esprit de cordée et panache individuel ». Un profil de premier de cordée, à n'en pas douter ! Un profil, de surcroît, je le cite encore : « nourri de générosité, de tolérance, d'ouverture et de curiosité ».

Michel BARNIER avait retracé les étapes de votre carrière publique : votre accession à seulement 29 ans à la présidence du parti libéral genevois, votre entrée au Grand conseil dès 1977, jusqu'à vos mandats de maire de Genève (1987-1989), puis de conseiller d'Etat (1989-1997), sans oublier vos responsabilités au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, où vous avez siégé près de vingt ans, de 1983 à 2001. Une carrière marquée de deux sceaux : celui de l'envergure, et celui de la pensée de Denis de ROUGEMONT.

Au-delà de vos qualités personnelles et de votre parcours, la nation française vous est reconnaissante de votre capacité à envisager l'avenir au-delà des frontières qui sont héritées de l'histoire et dans le respect de celle-ci. C'est un salut à votre engagement jamais ralenti, en faveur du développement des relations transfrontalières franco-genevoises.

Ce sujet est majeur pour nous tous, je veux dire pour la Suisse, pour la France, et pour l'Europe.

Vous avez eu très tôt l'intuition que le bassin lémanique, bien que traversé par une frontière internationale, est un tout. Vous avez perçu que le grand genevois est une zone de développement homogène, et que la prospérité des territoires qui le constituent rend nécessaire une gestion concertée. Vous avez compris, avant beaucoup d'autres, que le progrès de ce bassin lémanique, pour être équilibré et durable, dépend de la capacité des Suisses et des Français à travailler main dans la main, en harmonie et dans le mouvement.

Cette approche, si simple et si complexe à la fois, si évidente et si difficile à faire vivre, vous avez su la promouvoir, vous l'avez incarnée. Votre contribution à la création du comité régional franco-genevois a été cruciale ; le travail que vous avez réalisé avec mon prédécesseur, le préfet Paul BERNARD, a donné une impulsion durable à cet organisme. Son « instance de concertation politique », qui associe élus locaux et représentants des Etats, et que je copréside aujourd'hui avec François LONGCHAMP, est devenue l'organe faitier de notre coopération transfrontalière.

Cette coopération franco-genevoise a connu de grands succès. Le dernier en date est le projet de liaison ferroviaire CEVA. Cette coopération a son rythme – parfois, il faut bien le dire, un peu plus lent qu'il ne pourrait l'être, avec quelquefois ses retards et ses impasses. Mais quoi d'anormal à cela, lorsqu'il s'agit d'intérêts aussi nombreux, aussi imbriqués, aussi contradictoires ? Monsieur le président, vous aviez indiqué dès l'origine la voie à suivre : ne pas ignorer les divergences d'intérêt, les identifier, et avoir la volonté de les traiter ensemble.

Bien des événements vous ont donné raison. Pour preuve, le nombre de travailleurs frontaliers a quintuplé en vingt ans, confirmant ainsi vos analyses sur l'urgence du codéveloppement régional. Quintuplé ! Quelle exigence pour les politiques publiques, de part et d'autre de la frontière !

Quant à votre conviction que le domaine transfrontalier contribue à la construction européenne, elle est aujourd'hui partagée par nombre de dirigeants. N'y a-t-il pas, en Europe, plus de 20 000 kilomètres de frontières ? Les territoires transfrontaliers représentent 40 % des territoires de l'Union Européenne : comment les ignorer ? Comment ne pas voir que, partout en Europe, les complications que doivent surmonter les régions frontalières, les difficultés auxquelles elles se heurtent, sont la preuve même de l'évolution de notre continent, et qu'elles sont, paradoxalement, des indicateurs de progrès ? La Suisse n'a pas souhaité faire partie de l'Union Européenne. Elle n'en est pas moins située au centre de ce continent. Elle se voit donc impliquée dans l'ensemble de ce mouvement.

**

*

Ces dernières années, avec moins de responsabilités directes, vous avez conservé cette hauteur de vue qui permet de saisir les enjeux fondamentaux.

La dimension écologique, toujours présente dans votre réflexion, s'intègre aujourd'hui dans une vision élargie d'une économie qui est soucieuse à la fois de prospérité et de sobriété énergétique. Vous présidez la fondation FEDRE (Fondation pour l'Économie et le Développement durable des régions d'Europe) qui entend conforter la démocratie grâce aux progrès d'une économie qui soit respectueuse de l'environnement.

Cette fondation promeut le développement durable, en soulignant la nécessité d'une articulation volontariste entre les choix politiques et les choix économiques. Elle tire parti de la tendance à la décentralisation qui se déploie en Europe, et de la mobilisation croissante des citoyens pour encourager les collectivités à engager la transition énergétique : efficacité énergétique, mobilité urbaine, transports non polluants, recyclage et gestion des déchets... sont les priorités que vous incitez à relever.

Vos réflexions sur les dynamiques régionales vont, elles aussi, s'élargissant. Elles ont pris une dimension politique et culturelle croissante. En liaison avec vos amis lyonnais et turinois, MM. Alain MERIEUX et Umberto AGNELLI, vous vous êtes fait le héraut du « Diamant alpin », cet ensemble franco-italo-suisse, délimité par le triangle Lyon-Turin-Genève. C'est une région encore peu habituée à se penser comme telle, où les frontières nationales « condamnent souvent de proches voisins à des relations superficielles ou déséquilibrées ».

Vous soulignez volontiers que, vu des continents américain et asiatique, ce triangle dominé par le sommet de l'Europe - le mont Blanc -, a plus de visibilité que n'en a chacune des trois villes prises séparément. L'impératif d'un développement propre, qui permettrait à ces régions d'accroître leur épanouissement économique tout en conservant leur capacité à demeurer l'un des poumons verts de l'Europe, apparaît comme une belle opportunité.

Ces deux exemples (le Diamant alpin, les projets de la fondation FEDRE) caractérisent cette capacité d'anticipation qui marque votre pensée d'homme politique.

Monsieur le président, votre amitié pour la France, si ancienne et si vivace, nous stimule. Elle nous encourage à réitérer que c'est en travaillant ensemble, et non pas seulement côte à côte, que nous progresserons.

Vous le dites avec une fougue que cache mal une expression délicate. Vous le dites avec des mots qui font aussi bien rêver que réaliser.

Il y a quinze ans, Michel BARNIER vous félicitait de penser que « le sectarisme est une preuve de faiblesse », et que « l'avenir n'appartient ni aux hommes ni aux pays qui se recroquevillent ». Vous conviendrez avec moi, Monsieur le président, que ce message n'a rien perdu de son actualité.

C'est cette pensée pionnière et ambitieuse que la République Française entend distinguer, Monsieur le président, en vous promouvant au grade d'officier dans la Légion d'Honneur.